



OPTION CHORALE COLLEGE - INFO N°1



Le dossier d'inscription de votre enfant fait apparaître le souhait de participer à la nouvelle option chorale du collège qui se déroule tous les jeudis de 15h40 à 16h35 (séquence 9) en salle des conférences.

Les élèves seront libérés à 16h30. Exceptionnellement la chorale pourra se terminer à 17h30. L'information sera notée la semaine précédente dans le carnet de liaison.

Cette option regroupe tous les élèves volontaires des différentes classes de 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} disponibles sur ce créneau horaire.

Ce choix implique un engagement et une assiduité sur l'ensemble de l'année scolaire, au même titre que les autres cours. Toute absence sera indiquée dans Pronote et devra être justifiée. Par ailleurs l'option chorale permettra de valider certaines compétences en fin de cycle du programme d'éducation musicale.

Nous travaillerons cette année sur une œuvre musicale intitulée « *Homo Circus* », composée par **Emmanuel TOUCHARD**, sur des textes de **Renaud MAURIN**. Elle évoque l'ambiance du cirque à travers différents tableaux ou scènes. L'univers des toiles de Chagall a inspiré l'auteur et résonne avec l'univers de ce spectacle. Comment ne pas penser à certains tableaux de l'artiste comme le « clown », la « mariée », le « trapéziste »...

Ce projet d'envergure a pour but de permettre un développement plus important de l'expression artistique par un travail vocal polyphonique abouti. Il associera plusieurs chorales de différents établissements scolaires regroupées au sein d'ARCIS (association pour la rencontre des choristes et instrumentistes du second degré). Ce regroupement des professeurs d'éducation musicale permet de disposer d'infrastructures plus importantes, et de moyens techniques et financiers supplémentaires. Nous travaillerons cette année avec les **options chorale des collèges Dargent (Lyon 3^{ème}) et Molière (Lyon 3^{ème})**. Tous les élèves de l'option participeront à 4 journées collectives, sur le temps scolaire, avec l'ensemble des participants au spectacle. La première journée aura lieu à la **CSI le Mardi 4 décembre de 9h à 16h30**. Les élèves de la chorale seront dispensés des cours habituels ce jour-là.

Le spectacle, accompagné par des musiciens professionnels sera donné en représentation publique, en soirée, durant la semaine du 4 juin 2019. Je vous transmettrai toutes les informations dès que possible.

Pour faciliter les apprentissages, chaque élève peut retrouver sur le site <https://www.csimus.info/chorale-du-collège/>, toutes les fiches et play-back de travail pour réviser ce qui est vu en classe.

Je vous remercie d'officialiser l'inscription définitive de votre enfant par l'intermédiaire du coupon réponse ci-dessous.

Je reste à votre écoute pour toutes précisions complémentaires.

J. CHASSAGNEUX, Professeur d'éducation musicale et chant choral. jerome.chassagneux@csilyon.fr

Coupon à rapporter obligatoirement au professeur de musique durant la prochaine semaine

ENSEIGNEMENT FACULTATIF OPTION CHORALE

NOM (élève) _____ Prénom : _____ Classe : _____

Confirme son inscription à l'enseignement facultatif option chorale : OUI

NON

L'élève s'engage à être présent aux différentes répétitions les jeudis en séquence 9 (parfois 9 et 10), et aux journées collectives prévues dans l'année.

Signature obligatoire du responsable légal de l'élève :